



# Ifremer

Objet : échouage massif d'araignées en  
Côtes d'Armor

*Affaire suivie par Martial Laurans*

Monsieur le Directeur adjoint de la DDTM  
des côtes d'Armor  
Délégation Mer et Littoral  
22 000 Saint Brieuc

N/Réf. : D/CB/CMR 17.071  
V/Réf. : Votre courrier du 26/07/2017

Plouzané, le 2 août 2017

Le Directeur

**Institut français de Recherche  
pour l'Exploitation de la Mer**

Etablissement public à caractère  
industriel et commercial

**Centre de Brest**  
Zone Industrielle de la Pointe du  
Diable  
CS10070  
29280 Plouzané  
France

téléphone 33 (0)2 98 22 40 40  
télécopie 33 (0)2 98 22 45 45  
<http://www.ifremer.fr>

**Siège social**  
155, rue Jean-Jacques Rousseau  
92138 Issy-les-Moulineaux Cedex  
France

R.C.S. Nanterre B 330 715 368  
APE 7219Z  
SIRET 330 715 368 00297  
TVA FR 46 330 715 368

téléphone 33 (0)1 46 48 21 00  
télécopie 33 (0)1 46 48 21 21  
<http://www.ifremer.fr>

Monsieur Le Directeur,

Par votre courrier du 26 juillet 2017, vous sollicitez l'avis de l'Ifremer sur les échouages d'araignées de mer observés en baie de Saint Brieuc.

Un examen de plusieurs individus a permis de conclure sans ambiguïté qu'il s'agissait à 90% d'exuvies d'araignées. Ce phénomène est tout à fait normal au regard de la biologie de cette espèce. En effet, en fin de printemps ou début d'été, cette espèce effectue une mue terminale au cours de laquelle les individus acquièrent leur maturité sexuelle. Parallèlement, au cours de cette période de l'année, de fortes concentrations d'individus sont visibles le long de la côte dans de faibles profondeurs.

La conjonction de ces deux phénomènes (période de mue et forte concentration proche de la côte) explique les échouages sur plusieurs plages, d'autant plus que les conditions météorologiques ont favorisé cette situation. En effet, dans une zone caractérisée par de faibles courants de marée, les vents orientés au Nord et au Nord-Est ont provoqué une dérive des exuvies vers la côte.

Les quelques individus échoués, qui ne sont pas des exuvies, sont des araignées qui venaient de muer. Suite à une mue qui a mobilisé beaucoup d'énergie, les araignées sont fragiles et ont une capacité de mouvement réduite. Les conditions de mer ont entraîné quelques-uns de ces individus vers la côte, phénomène visible régulièrement ailleurs sur le littoral breton.

Enfin, ces échouages ne sont pas dus à la présence d'algues vertes dans la colonne d'eau. Si cela était le cas, d'autres espèces que l'araignée auraient été observées dans les échouages. Les algues vertes n'entraînent pas d'anoxie du milieu, qui abrite d'autres espèces animales, dont l'araignée.

En conclusion, ces échouages sont exceptionnels par le nombre d'exuvies observées, mais le phénomène n'est pas anormal.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur Le Directeur, l'expression de nos sincères salutations.

**Secrétaire Général  
Chef du service IMA**

Ifremer Centre de Bretagne

Copie : Station de Dinard